

Règlement du prix SGUP

"un job pour les jeunes"

Article 1:

- Le prix est attribué à une association, une fondation ou une institution de droit suisse qui, par son action, aura contribué à favoriser l'intégration des jeunes jusqu'à 25 ans dans la vie professionnelle.
- Le prix est remis uniquement à des institutions suisses (pas de personnes privées).

Article 2:

- Le prix SGUP est de CHF 3'000.- par an, remis chaque année, dès l'année 2010 pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'année 2012.

Article 3

- Pour participer, les associations, fondations et/ou institutions de droit suisse, doivent avoir envoyé leur dossier de candidature à la SGUP par email (info@sgup.ch) ou par la poste à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 août 2010, 31 août 2011 et 31 août 2012.
- Les dossiers de candidatures comprendront une description de l'association, son but, ses organes, son action ainsi que quelques exemples de réalisations concrètes.

Article 4

- Le jury est composé des personnes choisies par le comité de la SGUP. Elle pourra également solliciter, à son libre choix, la participation d'un représentant de la Ville de Genève, de l'Etat de Genève ou à un entrepreneur.

Article 5

- La SGUP se réserve le droit de demander des informations complémentaires si jugé nécessaire.
- Le jury délibère en toute indépendance et décide de l'attribution du prix sur la base des critères ci-dessous sans avoir à en indiquer les motifs.
- Les délibérations du jury sont confidentielles et ni la SGUP ni les membres du jury ne peuvent être tenus de motiver leur décision.

Article 6

- Il est précisé que dans le cas où aucun des dossiers remis selon l'article 3 ne répondait aux critères fixés le jury peut renoncer à attribuer le prix.

Article 7

- Le prix sera remis au plus tard le 30 juin de l'année suivante, à savoir au 30 juin 2011, 30 juin 2012 et 30 juin 2013.

Article 8

- La participation au prix SGUP implique automatiquement l'adhésion à tous les articles du présent règlement.

Article 9

- La SGUP se réserve le droit de proroger la validité du prix au delà de 2012.

Genève le 19 novembre 2009

Société Genevoise d'Utilité Publique (SGUP)
Case postale 531
1211 Genève 2
www.sgup.ch